



Maisons-Alfort, le 31 mai 2007

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
STAM F-34 A, n° AMM 6100465**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 24/05/2007 d'un dossier, déposé par United Phosphorus Limited, relatif à une demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation STAM F-34 A détenue par Dow Agrosciences S.A.S.

Considérant la fourniture des attestations de transfert de United Phosphorus Limited et Dow Agrosciences S.A.S. ;

Considérant que cette préparation, dont l'autorisation de mise sur le marché, n°6100465, détenue par Dow Agrosciences S.A.S., est en cours de validité ;

Considérant les attestations de fourniture et d'approvisionnement entre United Phosphorus Limited et Dow Agrosciences S.A.S. ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation STAM F-34 A, présentée par United Phosphorus Limited.

Pascale BRIAND